

Service Gestion du Territoire

Objet

Avis sur RLP Wintzenheim

Référence ADB/1394

Dossier suivi par Annie DURAND-BIRKEL

03 89 20 97 56 annie.durand@alsace.chambagri.fr

MAIRIE Monsieur le Maire 28 rue Clémenceau 68290 WINTZENHEIM

Sainte Croix en Plaine, le 21 juillet 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 5 juillet 2023, nous accusons réception du projet de règlement local de publicité arrêté en date 15 juin 2023.

Les objectifs recherchés sont clairement présentés dans la délibération de prescription du 20 décembre 2019.

Le document diagnostic est très bien rédigé et à l'appui de nombreuses illustrations, preuve d'un travail de terrain approfondi. Il permet d'assoir les décisions prises en matière réglementaire.

Concernant la partie réglementaire, le dossier n'appelle pas d'observations de la part de la Chambre d'agriculture. L'ajout d'un glossaire en fin de document est très appréciable pour que tout le monde puisse ainsi s'approprier les éléments de langage.

Compte tenu de ces éléments, la Chambre d'agriculture émet un avis favorable au dossier présenté.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos meilleures salutations.

Siège Social Site du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise 2, rue de Rome SCHILTIGHEIM – CS 30022 67013 STRASBOURG Cedex Tél : 03 88 19 17 17

Fax : 03 88 83 30 54 Email : direction@alsace.chambagrl.fr

Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz BP 80038 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE Tél : 03 89 20 97 00 Fax : 03 89 20 97 01 Email : direction@alsace.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public loi du 31/01/1924 Siret 130 018 153 00010 APE 9411Z

www.alsace.chambagri.fr

